



POLE RECHERCHES ET PUBLICATIONS

LA LEVEE DES BARRIERES DOUANIERES PAR LA CHINE AU PROFIT DES PAYS AFRICAINS DES LE 1^{er} MAI 2026

Entretien entre

Dr Christian POUT, Ministre Plénipotentiaire, HEC PARIS EM 22,
Directeur du séminaire de Géopolitique Africaine, Catholic Institute of Paris
Président du Think Tank CEIDES

&

Dr Caroline Roussy, Directrice du Programme Afrique/s de l'IRIS

Mai 2026

1- A compter du 1er mai 2026, les exportations en provenance de 53 pays africains, excepté l'Eswatini à destination de la Chine seront exemptées des droits de douane. Que gagne l'Afrique dans cette réforme ?

L'annonce faite par le Président Chinois le 14 février dernier, en marge du 39^{ème} sommet de l'Union africaine, s'inscrit dans un contexte de guerre tarifaire, de crise du multilatéralisme commercial, de course mondiale aux ressources critiques pour la transition énergétique et numérique et d'accélération de la dédollarisation des paiements transfrontaliers via le système chinois CIPS. Lue isolément, la mesure ressemblerait à un cadeau ; replacée dans cette matrice, elle est un instrument stratégique.

En effet, depuis le 1^{er} décembre 2024, les 33 PMA africains bénéficiaient déjà du tarif zéro chinois sur 100 % de leurs lignes ; au 1^{er} mai 2026, ce sont les pays à revenu intermédiaire, dont le nôtre, qui accèdent en franchise totale à un marché de 1,4 milliard de consommateurs, sur près de 97 % des lignes douanières. À cela s'ajoutent la facilitation procédurale via le « canal vert » et la perspective d'un accord économique structurant annoncée à Addis-Abeba.

Sur le papier, le périmètre est plus large que celui de l'AGOA et plus stable que celui de la « Tout sauf les armes » européenne. Mais en pratique, le bénéfice reste conditionnel à la capacité d'offre. Les chiffres rappellent la contrainte structurelle : 89 % des exportations africaines vers la Chine relèvent encore de l'extractif. Pour notre pays, dont 85 % des exportations sont peu ou pas transformées, avec un déficit commercial global de plus de 2 000 milliards FCFA en 2025 et un taux de couverture tombé à 59 %, la franchise tarifaire ne libère un potentiel réel que sur les segments capables de montée en gamme (cacao transformé, bois ouvré, agro-industrie, textile-confection, fruits tropicaux à haute valeur ajoutée). Sur les matières premières, déjà faiblement taxées à l'entrée chinoise, l'effet sera marginal. Le tarif zéro ouvre une porte mais il ne crée pas l'offre exportable.

2- La Chine a annoncé cette décision de manière unilatérale sans négociation préalable avec les Etats africains. Que vise finalement Pékin derrière cette mesure ? S'agit-il d'un simple geste de générosité vis-à-vis de l'Afrique ?

L'unilatéralité en est elle-même le message. Dans le contexte de la guerre tarifaire, la décision positionne Pékin en champion du libre-échange dans le Sud Global face au protectionnisme occidental. Le calcul est stratégique, multidimensionnel aussi, et il faudrait le déplier sans

naïveté. Premièrement, sécuriser l'amont des chaînes de valeur de l'économie chinoise. Avec environ 62 % des ventes mondiales de véhicules électriques en 2025, 85 % des capacités planétaires de fabrication de cellules de batteries, 41 % du cobalt minier mondial, plus de 80 % du graphite mondial extrait et raffiné, et un investissement cumulé de 143 milliards USD à l'étranger entre 2014 et 2025 dans la filière véhicules électriques et batteries, Pékin doit verrouiller son accès au cobalt, au lithium, au manganèse, au cuivre et aux terres rares, indispensables à la transition énergétique et à l'absorption de ses propres surcapacités industrielles. Deuxièmement, discipliner les choix diplomatiques africains. L'exclusion explicite de l'Eswatini, dernier allié africain de Taipei, constitue une signature politique de la mesure et illustre la pression exercée pour aligner les usages diplomatiques sur la doctrine de la « Chine unique ». Le tarif zéro serait ici un levier de cette diplomatie de la conformité. Troisièmement, stimuler en miroir les exportations chinoises elles-mêmes, car un marché africain plus solvable importera davantage de véhicules électriques abordables, de panneaux solaires, d'électronique grand public ou encore de machines-outils. Quatrièmement, faire avancer la dédollarisation. Le tarif zéro doit être lu en complément du déploiement africain du système de paiement chinois CIPS, qui a traité 175 000 milliards de yuans (environ 24 400 milliards USD) en 2024, en hausse de 43 %. Pour Pékin, plus l'Afrique exporte, plus elle est incitée à régler en yuan, et plus le yuan s'internationalise, un cercle vertueux pour la souveraineté monétaire chinoise, au grand dam de l'Oncle Sam...Aussi, n'oublions pas que l'unilatéralité a un revers structurel ; ce qui est concédé sans négociation peut, par construction, être retiré sans concertation.

3- Jusqu'ici, les flux commerciaux restent structurellement déséquilibrés en faveur de la Chine au détriment de l'Afrique. Que faut-il faire pour que cette dernière ne soit pas phagocytée par le géant chinois et qu'elle tire réellement profit de cette nouvelle relation commerciale ?

Il faudrait tout d'abord garder en mémoire la séquence de certains accords de libre-échange, où le démantèlement tarifaire prématuré, sans préparation industrielle, a creusé le déficit plutôt qu'il n'a stimulé les exportations. Cela étant dit, quatre conditions nous semblent nécessaires. Il faudrait tout d'abord faire de la ZLECAf le préalable. Aucun État pris isolément ne pèse face à la deuxième économie mondiale ; seule l'intégration continentale construira les volumes, les chaînes de valeur régionales et le rapport de force permettant d'exporter autre chose que de la matière brute. L'accord-cadre paraphé le 10 décembre 2025

entre le MINCOMMERCE et l'Ambassade de Chine au Cameroun ne tiendra ses promesses qu'inscrit dans cette dynamique. Il faudrait également rompre avec la dialectique de la dépendance aux produits de base par une politique industrielle exigeante. Le précédent indonésien fait référence : depuis l'interdiction d'exporter le nickel non transformé en 2014, l'Indonésie est devenue le premier producteur mondial et a attiré 22 milliards USD d'investissements chinois. Le tarif zéro chinois devrait être adossé à des restrictions ciblées d'exportation des minerais bruts, à du contenu local imposé aux investissements, à des transferts technologiques contractualisés, et à la montée en gamme des filières cacao, café, coton, bois. En outre, il est important de négocier intelligemment les règles d'origine et les barrières non tarifaires, sinon, le tarif zéro deviendrait un aspirateur à réexportations. Les barrières non tarifaires (normes SPS, certifications HACCP/GACC, exigences linguistiques, contraintes logistiques, agréments d'établissement...) constituent par ailleurs le plafond de verre des exportations africaines à forte valeur ajoutée. Enfin, la construction d'une défense commerciale est vitale. La Chine est, simultanément, le pays le plus visé au monde par les enquêtes antidumping, et l'un de ceux qui en usent le plus activement comme levier à l'export. L'Afrique, à l'inverse, demeure démunie. La franchise tarifaire offerte par Pékin doit s'accompagner, du renforcement des autorités nationales et continentales d'enquête commerciale, de mécanismes anti-dumping opérationnels et d'instruments de sauvegarde activables, faute de quoi la mise en concurrence frontale de l'industrie locale avec les surcapacités chinoises ne fera qu'achever ce que le déficit structurel a commencé... L'opportunité monétaire (règlements directs en yuan via CIPS, réduction du coût de la double conversion, diminution de l'exposition au dollar) doit être saisie de manière sélective et négociée, sans substituer une dépendance à une autre.

Le tarif zéro est une opportunité certes mais il ne deviendra un avantage qu'adossé à un cadre négocié, à des règles intelligentes, à une défense commerciale crédible et à une véritable politique de l'offre./-

Le Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Économiques et Stratégiques (CEIDES) est un laboratoire d'idées qui cumule plus d'une dizaine d'années d'expérience dont six d'existence officielle sous la forme d'une association indépendante, à caractère scientifique et à but non lucratif.

Le CEIDES a vocation à contribuer à la paix et à la prospérité du continent. Il s'engage ainsi à travers la stratégie, la recherche, le conseil, l'influence et la formation dans le cadre du continuum des 3D Développement/Diplomatie/Défense.

Il compte 4 Clubs actifs qui rassemblent des décideurs, chercheurs et partenaires à différentes échelles.

L'intelligence des situations et des contextes, sans enfermement systémique, par recours à la rigueur méthodologique des sciences sociales, la capacité à mettre en place des espaces ouverts, transdisciplinaires et multiacteurs de dialogue structuré et en partager le fruit par des mécanismes de lobbying et plaidoyer sont notre cœur de métier.



ceides

Centre africain d'Etudes Internationales
Diplomatiques Economiques et Stratégiques

B.P. 35147 Bastos-Yaoundé/Cameroun

Tél : (+237) 243 105 872

www.ceides.org Email : infos@ceides.org



Think tank Ceides